

**MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE SANITAIRE NATIONAL RENFORCÉ
AU LYCEE ALAIN COLAS ET A L'ESAAB – à compter du**

Application des gestes barrières :

**EN PERMANENCE,
POUR TOUT LE MONDE,
PARTOUT.**



Port du masque

Obligatoire pour tous dans tous les lieux extérieurs et intérieurs, y compris à l'internat jusqu'au coucher.

Les élèves apportent leurs propres masques (par journée: 2 au minima pour les externes et les demi-pensionnaires / 4 pour les internes). Prévoir une pochette de stockage des masques usagés.

Distanciation physique

Les salles de classe sont aménagées selon le protocole national si l'espace le permet.

A l'extérieur, pas de distanciation physique obligatoire entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Brassage des élèves et des personnels

Pour éviter les attroupements dans les espaces clos, les salles de cours seront ouvertes. Les élèves doivent rentrer directement dans les salles.

Les sens de circulation sont à respecter (les flèches au sol : rouges au lycée / jaunes à l'ESAAB indiquent le sens de circulation) pour limiter les croisements dans les lieux clos.

Une salle de classe est attribuée à chaque classe dans la mesure du possible, notamment pour les cours de tronc commun.

Lycée pré-bac : accueil des élèves par demi-classe en alternance semaine 1 et semaine 2

ESAAB : accueil par demi-groupe et par demi-journée en alternance, semaine 1 et semaine 2 (sauf CPGE2).

ENTREE DANS LA ROTULE : FILE DE GAUCHE

SORTIE DE LA ROTULE : FILE DE DROITE

Masque obligatoire dans les transports scolaires.

Lavage des mains

Réalisé au minima :

- A l'arrivée au lycée ou à l'ESAAB,
- Avant chaque repas,
- Après être allé aux toilettes,
- Le soir avant de rentrer au domicile ou dès l'arrivée au domicile.

Deux méthodes :

- Flacons de gels hydro-alcooliques à disposition des élèves et des personnels dans les endroits stratégiques du lycée.
- Lavage des mains dans les points d'eau du lycée (savon et serviettes jetables).

Les locaux

Ventilation des locaux :

- Le matin pendant la désinfection (agents).
- Récréations et temps méridien (professeurs) : il appartiendra au dernier occupant par demi-journée d'ouvrir les fenêtres. Le principe reste la ventilation des locaux toutes les 2 heures.

Nettoyage et désinfection des locaux:

- Nettoyage des grandes surfaces (tables, bureaux etc..) réalisé une fois par jour.
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment utilisées (ateliers, poignées de portes etc...) réalisée plusieurs fois par jour.
- Des produits désinfectants sont à disposition dans chaque salle pour la désinfection des ordinateurs.

Communication

Les élèves ont bénéficié lors de la rentrée de septembre d'une information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque et l'évolution des nouvelles mesures. Ces informations sont rappelées constamment aux élèves par les personnels.

Demi pension au Lycée Pierre Bérégovoy

Le protocole est celui du lycée Bérégovoy, à savoir :

- Port du masque jusqu'au moment de déjeuner,
- Lavage des mains et gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie du self,
- La zone réservée aux lycéens d'Alain Colas pour éviter le brassage. Désormais, l'entrée au restaurant scolaire se fait par classe ou par groupe identifié.e, avec un placement attribué aux élèves.

En cas de COVID

Deux salles d'isolement sont prévues en cas de suspicion de COVID à proximité de l'infirmerie : Si le/les élèves et personnels présentent des symptômes, l'infirmière prend en charge les personnes selon le protocole défini par l'ARS (agence régionale de santé).

Remarque : les parents s'engagent à ne pas envoyer leur enfant au lycée en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19. Ils doivent prévenir le lycée (direction ou infirmière).

Les étudiants de l'ESAAB et les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

Le proviseur

G. PERRIER